



REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIQUELON-LANGLADE

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à seize heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Miquelon-Langlade dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Franck DETCHEVERRY, Maire.

Délibération N° 75-24

Nombre de conseillers municipaux présents : 9

Nombre de procuration : 1

Nombre de conseillers municipaux absents : 2

Date de convocation du conseil municipal : Le 11 décembre 2024.

Objet: Autorise l'adhésion de la commune à l'Association Nationale des Elus des Littoraux (ANEL).

Etaient présents: Nancy HAYES, Denis DETCHEVERRY, Denis VIGNEAUX, Franck DETCHEVERRY, Loïc GASPARD, Ketty ORSINY, Flore OLAISOLA, Vicky YON et Magali LUCAS.

Etaient absents : Nicolas LEMAINÉ et Justine BRAQUART.

Avaient donné pouvoir : Justine BRAQUART.

Secrétaire de séance : Denis VIGNEAUX.

Le conseil municipal de Miquelon-Langlade

VU

La loi organique n° 2007-223 et la loi 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer ;

– Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

SUR

L'exposé du Président ;

**après en avoir délibéré,
a adopté la délibération dont la teneur suit :**

Article 1 : Autorise l'adhésion de la commune à l'ANEL.

Article 2 : Précise que le coût de la cotisation annuelle est prévu au budget principal de la commune.

Ainsi fait et délibéré en séance le 16/12/2024.

Voix pour :	10
Voix contre :	0
Abstention :	0

Le secrétaire,



Le président,



Transmis au représentant de l'Etat le

PUBLIE ou NOTIFIE le

ACTE EXECUTOIRE

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre et Miquelon
Adresse : BP 4200 – Code postal : 97500 – Ville : Saint-Pierre et Miquelon
Tél. 05 08 41 10 30 – Télécopieur 05 08 41 27 12